

Niveau collégial

Attestation d'études collégiales (AEC)

Coût de la formation
Contactez-nous !



Pilotage d'avions privé et commercial (EWA.07)

Attestation d'études collégiales (AEC)



La formation continue,
votre gage de croissance!

Service aux entreprises | Reconnaissance des acquis (RAC)
Attestation d'études collégiales (AEC) | Service à la collectivité

Objectifs du programme

L'attestation d'études collégiales Pilotage d'avions privé et commercial est une AEC de formation initiale répondant aux exigences de Transport Canada pour la licence de pilote professionnel (avion avec une qualification de classe multimoteur ainsi qu'une qualification de vol aux instruments du groupe 1).

Perspectives professionnelles

La personne ayant complété cette attestation d'études collégiales peut accomplir les tâches incluses dans les postes suivants :

- Pilote d'aéronef corporatif ou de nolisement
- Pilote pour service de travail aérien (photographie aérienne, remorquage de bannière, paratropeur, patrouilleur aérien)
- Pilote pour service de taxi aérien
- Pilote de transport aérien
- Répartiteur de vol pour école de pilotage

Conditions d'admission

Le programme s'adresse à une clientèle qui a interrompu ses études pendant au moins 2 sessions consécutives ou qui a poursuivi pendant une période d'au moins 1 an des études postsecondaires et qui répond aux critères d'admission suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou posséder une formation jugée suffisante.

Particulière

- Réussir les examens médicaux selon les exigences de Transports Canada (catégorie 1), à défaut de quoi l'admission au programme sera conditionnelle à l'obtention de ce certificat médical avant le premier vol en solo qui a lieu dans le cours 280-103-BA.

Étudiants étrangers

- Les étudiants étrangers doivent passer le test de français international (TFI) du SRACQ et obtenir le résultat requis pour l'admission (780).
- Les candidats étrangers devront respecter les conditions d'admission du ministère de l'Éducation ainsi que du Cégep Beauce-Appalaches quant aux documents à fournir.

Compétences visées par le programme

- Analyser la fonction de travail
- Utiliser les principes de l'aérodynamique liés au vol d'un aéronef
- Maintenir à jour ses connaissances sur la réglementation aérienne
- Analyser les renseignements météorologiques
- Prendre des décisions quant à l'utilisation des composantes et des systèmes d'un avion monomoteur ou multimoteur
- Utiliser l'équipement informatique propre à la planification de vol
- Effectuer des communications radio
- Préparer un avion monomoteur ou multimoteur
- Piloter un avion monomoteur en conditions de vol à vue
- Planifier une navigation en conditions de vol à vue ou aux instruments
- Piloter un avion monomoteur en conditions de vol aux instruments
- Piloter un avion multimoteur en conditions de vol à vue
- Piloter un avion multimoteur en conditions de vol aux instruments
- Appliquer des techniques de survie
- Éviter les erreurs humaines en pilotage d'aéronef

Grille de cours

1. Conception et fonctionnement d'un avion monomoteur I	45 heures
2. Planification de vol I	45 heures
3. Vol du pilote privé, avion monomoteur	45 heures
4. Communications aéronautiques	45 heures
5. Conception et fonctionnement d'un avion monomoteur II	45 heures
6. Planification de vol II	45 heures
7. Vol du pilote professionnel, avion monomoteur	45 heures
8. Navigation et monomoteur	45 heures
9. Réglementation, procédures et vol aux instruments en monomoteur	90 heures
10. Vol à vue et vol aux instruments en multimoteur	45 heures
11. Avions complexes et plan de carrière	60 heures

Durée : 555 heures

Sur recommandation d'un instructeur qualifié et à la réussite des cours 280-101-BA, 280-102-BA et 280-103-BA, l'étudiant pourra se présenter aux examens pour l'obtention de la licence de pilote privé.

Sur recommandation d'un instructeur qualifié et à la réussite des cours des deux premières sessions, et ce, en plus d'avoir accumulé un minimum de 150 heures de vol, l'étudiant pourra se présenter aux examens pour l'obtention de la licence de pilote professionnel.

Lieu de formation

Gron dair
2075, route 112
Saint-Frédéric (Québec) G0N 1P0

Coût de la formation

Contactez-nous !



Pour information ou inscription :

Direction des services de la formation continue
1055, 116^e Rue, local A-220
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

☎ 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
✉ aec@cegepba.qc.ca
🌐 www.cegepba.qc.ca/aec